

14ème législature

Question N° : 91446	De M. Xavier Bertrand (Les Républicains - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, industrie et numérique		Ministère attributaire > Économie, industrie et numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >sidérurgie	Analyse > Vallourec. emploi et activité.
Question publiée au JO le : 01/12/2015 Question retirée le : 19/01/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Xavier Bertrand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'avenir de Vallourec. En effet Vallourec a annoncé, le 29 avril 2015, la suppression de 1 500 emplois en Europe, dont 600 en France, principalement dans les tuberies, et la recherche d'un partenaire majoritaire pour reprendre l'aciérie de Saint-Saulve dans le nord de la France. Le Gouvernement s'est engagé à ce qu'il n'y ait aucune fermeture de site, mais les perspectives d'activité présentées par la direction de Vallourec et sa volonté confirmée de céder la seule aciérie française du groupe renforcent l'inquiétude des salariés. Il souhaite savoir comment le Gouvernement envisage l'intervention de l'État, actuellement actionnaire de Vallourec *via* Bpifrance, pour assurer la pérennité de l'aciérie de Saint-Saulve.